

CINÉMA

Samedi 3 février à 20 H 30 :

de l'action, du suspense...

Le dernier James Bond : 007 GOLDEN EYE.

Samedi 17 février à 20 H 30 :

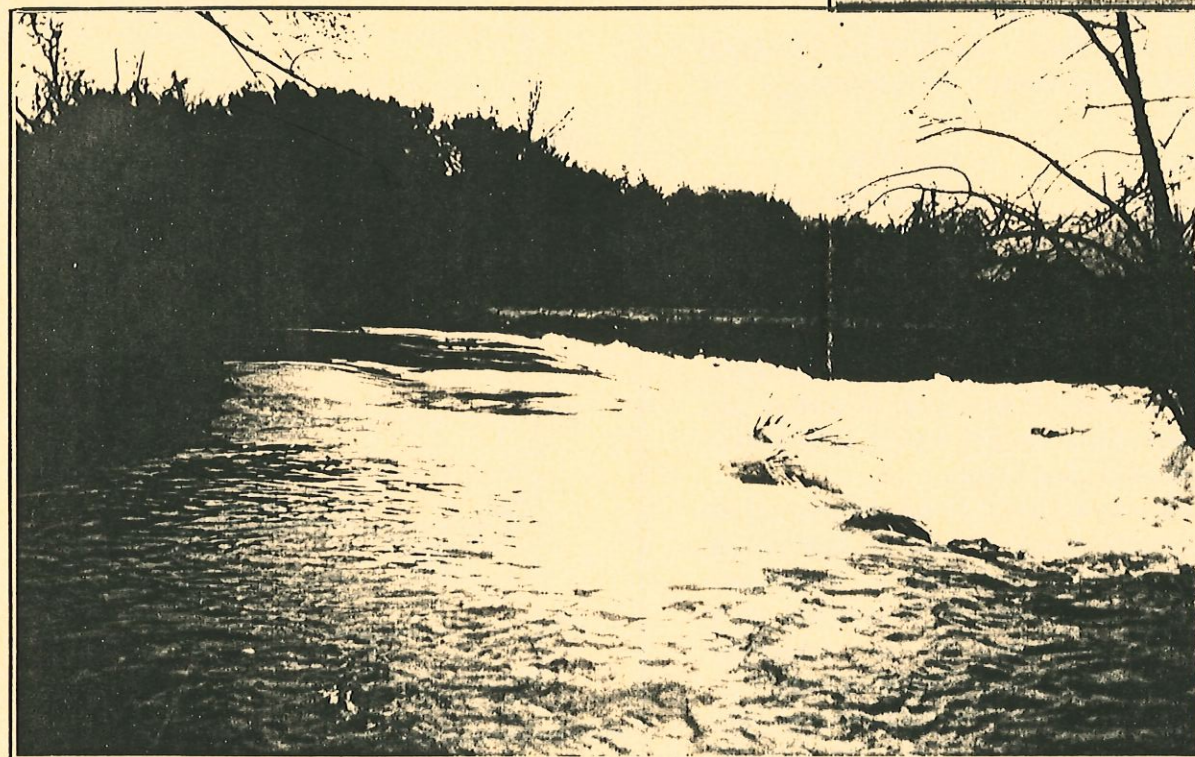
(sous toute réserve).

Le Maître des Éléphants.

Le dernier film de Jacques DUTRONC.

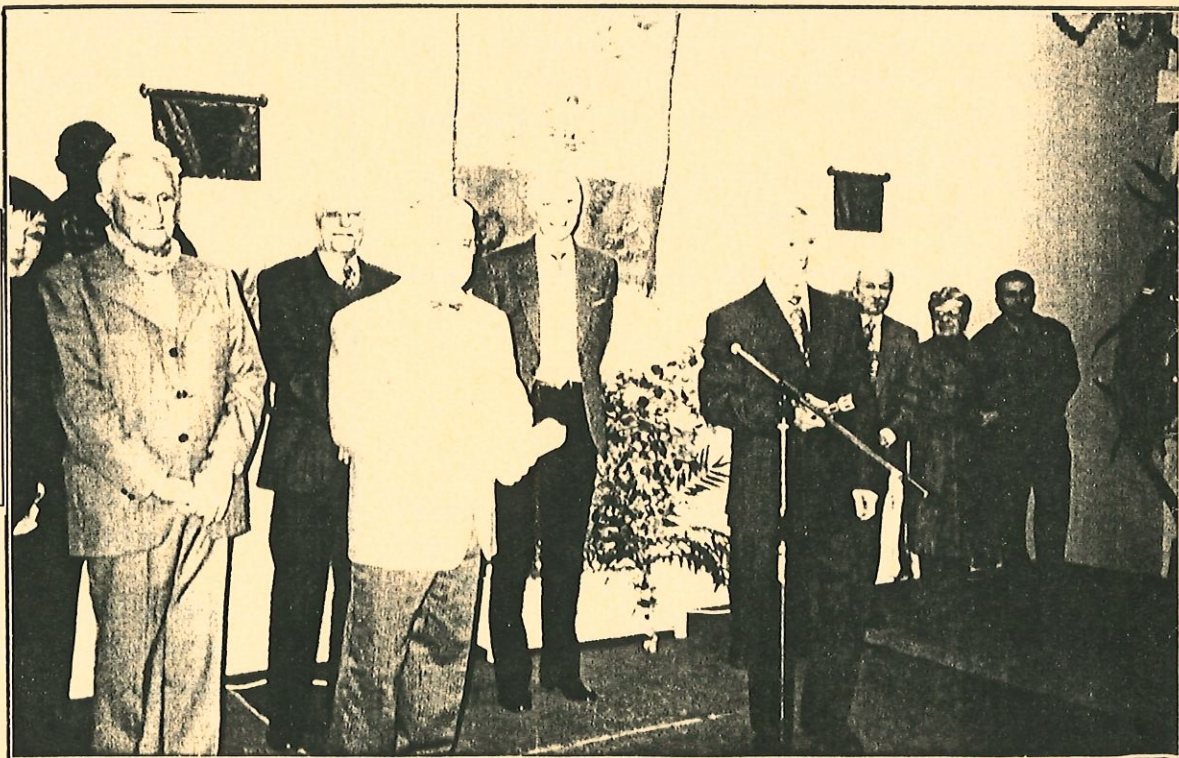


Ci-dessus : la jeune équipe de football de SAINTE-ANASTASIE.



Ci-contre : en deux jours de pluie, l'Issole d'aujourd'hui redevient l'Issole d'autrefois.

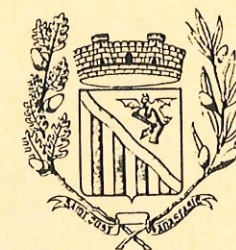
Pour la nouvelle année Monsieur NORRITO reçoit la Médaille d'Honneur du Travail. Toutes nos félicitations.



SAINTE-ANASTASIE



Travaux de propreté sur les rives de l'Issole.



BULLETIN
MUNICIPAL

JANVIER 1996
N°75

LE MOT DU MAIRE

Dans notre beau pays de Provence, l'eau croit-on est rare. Cette légende tenace s'est si bien répandue, que nous allons souvent jusqu'à nous y laisser prendre.

Ainsi, en dépit des traces édifiantes d'un relief façonné de siècles de forte érosion, nous imaginons quelquefois, pouvoir nous affranchir des règles naturelles, ancestrales et simples de l'urbanisme rural, leur préférant celles plus accommodantes de l'esthétique et de nos humeurs bucoliques.

Pourtant, un rapide retour à ces solides réalités et à nos archives -à défaut de nos mémoires- nous indiquerait que ces dernières pluies abondantes de janvier, n'ont été à l'échelle de notre capricieux climat méridional et du temps qui passe, que de misérables gouttelettes, ou tout au plus, de simples semonces.

Mais, au-delà de ces considérations un peu générales, retenons que le Plan d'Occupation des Sols, s'il peut bien nous guider là où les risques majeurs sont raisonnablement prévisibles, ne peut toujours nous dicter chacun de nos actes et de nos initiatives de bâtisseurs invétérés..

C'est bien là, sur cette frange de liberté individuelle préservée, que réside le risque, important mais assumable, de voir le moindre projet, ne serait-il que de construction d'un muret de jardin, se transformer par temps de pluie torrentielle en véritable catastrophe.

Quant à la périodicité de ces déluges cataclysmiques, peu d'ouvrages sérieux, hormis les Écritures, ne l'ont jamais vraiment abordée avec précision.

Jean-Pierre MORIN

CHRONIQUE MUNICIPALE

INFORMATIONS UTILES

POLICE MUNICIPALE Pendant les heures ouvrables s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.72.21.19. En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence, téléphoner au Gardien de Police Municipale : 94.72.27.82. Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).	SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS Le 28 janvier...Dr MATHIE.....94.59.62.97. Le 04 février...Dr CORBIER...94.72.25.69. Le 11 février...Dr HYBRAM.....94.28.33.17. Le 18 février...Dr ASPE.....94.48.85.20. Le 25 février...Dr AZUELOS.....94.76.32.67.
ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR Mme BENOÎT Marie-Pierre assure une permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).	INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT Numéro d'appel : 94.86.34.61. puis numéro donné par répondeur.
ASSISTANTE SOCIALE Mme MARIN Véronique, Assistante Sociale, tient une permanence, à la Mairie, le premier vendredi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.	BIBLIOBUS Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 06 février 1996.

« RENATO »

Sans aller jusqu'à commettre les excès de « l'affaire RENATO », les plus paisibles habitants du village se plaignent fréquemment et, faut-il le dire à juste titre, du vacarme nocturne des chiens « non errants »... et c'est bien là paradoxe.

- En effet, les chiens errants se promènent chaque nuit, silencieusement occupés à leurs festins de poubelles.
- A leur passage, leurs malheureux congénères, bloqués derrière leurs clôtures, hurlent de jalousie et de désespoir, sans que leur maître ne semble s'en soucier (ce qui n'est pas le cas des voisins).

Dans un tel cas, qui des quatre, à votre avis, est le coupable ?

DÉBROUSSAILLEMENT

Si dans le VAR -nous l'avons constaté- nous ne manquons pas d'eau, nous sommes également menacés, si l'on peut dire, du péril inverse.

Peu de mois passeront avant que nous soyons, comme chaque année menacés par les risques d'incendie !

Ceci pour nous rappeler que les opérations de débroussaillage autour des habitations et leurs dépendances (50 mètres de rayon) devront être achevées **au plus tard le 15 mars.**

Passée cette date, notez sur vos agendas le 18.

LA VIE AU VILLAGE

EN PARCOURANT LES ARCHIVES COMMUNALES DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION 1866

Ce dénombrement -nous dirions aujourd'hui recensement- était exécuté par des agents qui devaient contacter chaque individu par quartier, rue, hameau ou lieu-dit.

Les fiches établies étaient ensuite récapitulées en deux états A et B, nominatif et catégoriel.

Ainsi, à cette date, SAINTE-ANASTASIE comptait 726 individus (terminologie de l'époque) soit :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| - 172 garçons | - 146 filles |
| - 175 hommes mariés | - 177 femmes mariées |
| - 27 veufs | - 29 veuves |

Cette population, constituée de 217 ménages habitait dans 184 maisons (un ménage comprend les individus formant la famille et les domestiques, employés ou ouvriers résidant sous le même toit. Un(e) célibataire, un(e) veuf(e) vivant seul(e) dans une maison constitue un ménage.

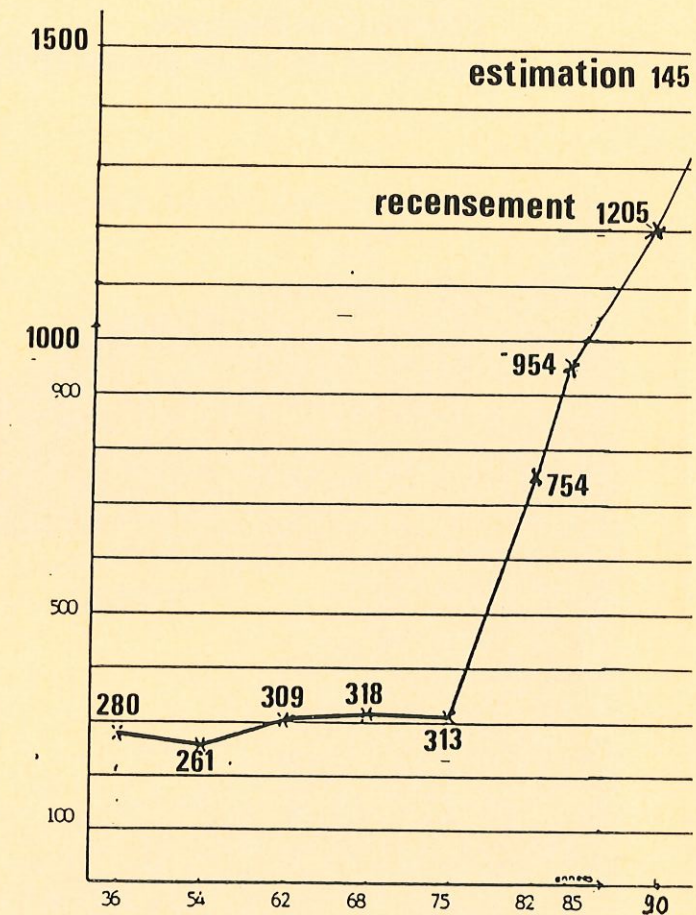
A partir de cette date (1866), le développement du machinisme, parallèlement à celui du capitalisme industriel crée de nouveaux métiers, notamment dans les villes et, ultérieurement, les progrès de la production agricole dus à la recherche agronomique, entraîne la « désertification rurale ».

La population du village décroît régulièrement pour atteindre son niveau le plus bas en 1954 avec 261 habitants, soit une perte de 64% en 88 ans.

Il faudra attendre 1975 pour connaître une remontée très significative de la population.

Le tableau ci-dessous illustre bien ces variations démographiques.

Dans le prochain bulletin, nous traiterons d'autres aspects de ce dénombrement.



**Garage à vendre aux Aires,
rue des Cigales.
Prix : 60 000 F
Tél. 94.41.45.42.**

DÉCÈS

Nous avons le regret de vous informer du décès de Madame SCHULER Jany (domiciliée chez Madame SANNIER) décédée le 3 janvier 1996. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- PENSA Laura, née le 22 décembre 1995,
 - CARAVELLI Giuliano, né le 9 janvier 1996 et
 - BARRA Walter, né le 9 janvier 1996.
- Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux nés.

RANDONNÉE

Une randonnée de la journée est organisée le dimanche 28 janvier. Participation libre. Rendez-vous à 08 heures 30 à la salle polyvalente. Pour tout renseignement téléphoner au 94.72.24.05.

FOOTBALL

Le samedi 27 janvier, l'Étoile de SAINTE-ANASTASIE organise au stade des Négadisses, un plateau qui réunira la fine fleur des très jeunes footballeurs du centre Var. Venez nombreux les y applaudir et les encourager sportivement. MERCI.

COMBATTANTS VOLONTAIRES

La section des Combattants volontaires de FLASSANS, BESSE/ISSOLE, CABASSE, SAINTE-ANASTASIE, se réunira le samedi 3 février 1996 à 15 heures, dans la salle de réunion du 1^{er} étage de l'ancienne Mairie.

A l'ordre du jour :

- Rapport sur le moral.
- Composition du Bureau 1996.
- Bilan financier.
- Encaissement des cotisations.
- Pot de l'amitié.

Les sympathisants et les adhérents potentiels sont conviés à la réunion.

Le Président, Alain MARQUES.

CHORALE

Nous précisons que les séances de chant choral auront lieu désormais tous les lundis soir, toujours à 17 H 30 à la salle polyvalente.

M. TITEUX, grâce à qui cette chorale fonctionne dans des bonnes conditions depuis deux mois environ, recommande à tous d'être assidus, pour une bonne efficacité et des résultats satisfaisants.

Pour tous ceux qui désireraient se joindre à nous, ou pour des renseignements, tél. à la Mairie (94.72.21.19.) au venir un lundi soir, en début de séance.

TENNIS

L'assemblée générale du club de tennis aura lieu le 10 février à 18 heures à la salle polyvalente. Tous les membres sont invités à cette réunion qui sera suivie d'un vin d'honneur.

MÉDAILLÉS MILITAIRESASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche 21 janvier s'est déroulée au VAL, l'assemblée générale de la 1754^{ème} section des Médailleurs Militaires de SAINTE-ANASTASIE et de FORCALQUEIRET.

Assistaient à cette réunion, Madame Josette PONS, Conseiller Général, représentant le Président Hubert FALCO, M. Alfred GAUTHIER, Maire du VAR, le Maire de SAINTE-ANASTASIE, le Maire de FORCALQUEIRET, le représentant du Colonel commandant l'U.S.C.7. et de nombreuses autorités civiles et militaires, soit au total plus d'une centaine de personnes.

Après le discours d'usage et l'adoption du bilan de l'année écoulée, le Président DASSONVILLE remerciait les membres de la section en légère progression d'effectifs depuis un an et présentait le projet d'activité pour l'année 1996. A l'issue de cette réunion, une gerbe était déposée au monuments aux Morts du village.

Après quoi, la journée se poursuivait par un vin d'honneur et un remarquable repas servi à la salle des fêtes.

Ce fut fois de plus une manifestation parfaitement organisée par le Président DASSONVILLE et toute sa sympathique équipe.

Les responsables de la 1754^{ème} section des Médailleurs Militaires vous invitent à participer à un loto et à partager la galette des rois, le dimanche 11 février prochain à 14 heures 45, salle polyvalente de SAINTE-ANASTASIE.

Afin de faciliter l'organisation de cette séance, nous vous demandons de bien vouloir signaler votre présence en téléphonant à Monsieur Léon DASSONVILLE (94.86.73.10.).

Vous pouvez également vous inscrire dès à présent pour une sortie au TYROL (5 jours).

PROTECTION DES COMPTEURS
CONTRE LE GEL

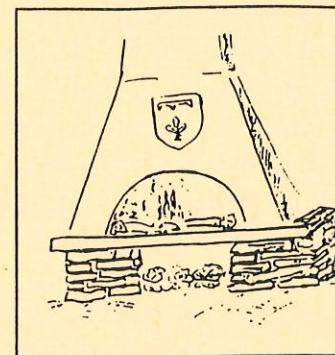
Durant l'hiver, songez à protéger efficacement vos compteurs d'eau contre le gel. Souvenez-vous qu'en dépit d'hivers précédents peu rigoureux, des températures négatives allant jusqu'à -18° ont été observées à SAINTE-ANASTASIE, il y a environ 10 ans.

PRÉSENTATION DES VOEUX DU MAIRE
A LA POPULATION

C'est devant une foule importante que le Maire a présenté, le 6 janvier, ses vœux à la population dans la salle des Fêtes. De nombreuses personnes qui n'avaient pu se déplacer pour des raisons diverses, nous ont demandé de bien vouloir rappeler dans le Bulletin Municipal l'allocution du Maire.

Après avoir remercié de leur présence Monsieur le Conseiller Général, Gérard FABRE, les Présidents d'Associations et toutes les personnes présentes, Monsieur le Maire a souligné que l'année qui s'achève n'a pas été, à plus d'un titre, une année comme les autres :

- Le pays a connu des échéances électorales importantes : élections présidentielles, élections municipales, élections sénatoriales.
- Une crise économique continue d'affecter la France depuis des années avec son cortège de conséquences dramatiques et traumatisantes.
- Cette situation se traduit par une accentuation des menaces pesant tant sur notre gestion communale que sur les structures de notre démocratie locale : augmentation de 2 points de la T.V.A., problèmes financiers de la Caisse Nationale des Agents des Collectivités Locales, suppression de la franchise postale pour les correspondances administratives obligatoires Mairies-Services de l'État, plafonnement de la Dotation Globale de Fonctionnement, diminution des concours de l'État qui auraient dû être transférés simultanément à la mise en oeuvre de la décentralisation.

A PARTIR DU SAMEDI 27 JANVIER 1996

**RESTAURANT
BAR-PIZZA**
Plats et Pizza
à emporter

« BAR DES AMIS »
SAINTE-ANASTASIE
Parking des Ferrages »
Tél. 94.72.21.85.

- Une incitation de plus en plus pressante à « l'intercommunalité », c'est à dire au regroupement de Communes, vieilles lune technocratique qui sonnerait le glas de toute identité historique communale.
- Une menace sur la maîtrise par la Mairie de la gestion des sols, c'est à dire du Plan d'Occupation des Sols, disposition envisagée dans « l'Aménagement du Territoire », avec toutes les conséquences financières néfastes qui en découleraient.

Le Maire souligne qu'au prix d'un effort de gestion rigoureux et sans concession, l'endettement de la Commune a chuté d'environ 2/3, confirmation donnée dernièrement par les chiffres officiels des Services Fiscaux.

Cette année la dette par habitant de la Commune est de 320 Francs, alors que pour les Communes varoises de même taille, elle est d'environ 1 400 Francs. (Applaudissements de l'assistance).

Pour les années à venir, le Maire fait part de son inquiétude face aux pouvoirs politiques qui se succèdent et affichent, avec la même constance, la même volonté jacobine.

Dans ce paysage, notre seul soutien reste le Conseil Général du VAR qui, sans a priori, continue à nous apporter son concours financier tout en respectant les prérogatives des Communes, ce qui n'est pas la généralité dans notre pays.

Après ces considérations d'ordre général qui conditionnent la vie d'une Commune, le Maire traite ensuite de questions plus concrètes.

Dans le domaine des réalisations, il cite notamment la réfection totale de la rue Raynouard, pour un montant de 300 000 Francs, l'installation d'une classe préfabriquée pour faire face à la montée des effectifs scolaires, la création de 36 points lumineux dont le prix unitaire se situe entre 7 et 8 000 Francs.

Dans celui des acquisitions, l'achat de la Gare et des parcelles attenantes et d'une partie des terrains alentour (quoi qu'on ait pu penser, aucune convention, aucun contrat ne liait la S.N.C.F. et la Mairie !), d'un garage au Pré de la Font, d'espaces verts avec le concours du Conseil Général.

Ces réalisations, ces acquisitions se sont faites sans augmentation des impôts communaux dont le taux n'a pas varié depuis 1989.

Le Maire relève ensuite quelques perspectives négatives quant aux évolutions du prix de l'eau, de l'assainissement et de l'enlèvement des déchets ménagers.

Alors que ces « anciens services publics » étaient partiellement financés par le budget communal, une nouvelle réglementation d'inspiration bruxelloise impose la tenue de budgets annexes qui doivent être équilibrés par les redevances des ménages ; de ce fait, ceux-ci connaissent une aggravation de leurs charges.

A SAINTE-ANASTASIE, l'étalement dans le temps de ces mesures, depuis 1990, a permis de modérer l'effort demandé. Toutefois, la dérogation accordée par la Préfecture ne pouvant être prorogée l'effort à réaliser en 1996-97 sera encore élevé pour l'assainissement.

Le Maire évoque ensuite les principaux objectifs retenus pour 1996. Le bétonnage des chemins sera poursuivi au rythme des années précédentes (1000 à 1200 mètres), un effort particulier portera sur les entourages des containers à déchets, le chauffage de la salle de sports par rayonnement infrarouge doit être prochainement achevé, un second court de tennis avec mur d'entraînement est envisagé...

Il rappelle l'engagement électoral pris lors de la campagne municipale de construire aux Horts une nouvelle école primaire de 4 ou 5 classes, d'un montant de 5 millions de Francs environ.

Le projet est déjà lancé et si les dispositions administratives actuelles n'évoluent pas, il devrait être réalisé sans augmentation d'impôts communaux.

Ce qui a été fait au cours des années précédentes, souligne le Maire, relève du travail soutenu et permanent de l'équipe municipale, de la compétence et du dévouement du personnel.

La maîtrise enfin atteinte de l'urbanisme, la gestion rigoureuse de nos finances, la modération des exigences de nos concitoyens concourent également aux résultats obtenus.

Il remercie chacun de sa contribution.

Dans notre village, la gestion communale ne comporte pas plus de zones d'ombre que de secrets. La transparence est de rigueur grâce à la fois aux Bulletins Municipaux et aux contacts directs : l'honneur d'un élu est de devoir expliquer, justifier et rendre compte de son action.

Le Maire adresse ensuite ses vœux à la population en souhaitant que les temps à venir permettent à notre communauté de vivre dans la paix, la sérénité et le bonheur.



La nombreuse assemblée écoutant avec une attention toute particulière l'allocution du Maire.

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES CIGALES

Le 13 janvier dernier, lors de l'assemblée générale, les adhérents du club sont venus renouveler leur cotisation. A cette occasion, nous fûmes heureux d'accueillir en son sein dix nouveaux membres. En présence de M. MORIN, Président d'honneur, Mme Sylvie ROY, Présidente, fit le résumé des diverses activités, animations et sorties qui ont jalonné le cours de l'année passée.

Ensuite, ce fut l'énumération de nos projets de déplacements sur une journée, souhaitant - sondage à l'appui peu concluant jusqu'alors - les étendre à deux ou trois jours, afin de nous éloigner quelque peu de la région proprement dite.

Après vérification des livres comptables par notre commissaire aux comptes, M. CUIILLERIER, il s'avère que la gestion financière est tout à fait saine. Cette constatation nous permet d'envisager l'exécution de travaux pour l'agrandissement de notre local afin, par la suite, de nous lancer dans de nouvelles activités.

Puis, M. MORIN, notre Maire, tout en renouvelant sa satisfaction devant la bonne marche du club, voulut bien adresser ses meilleurs souhaits à l'ensemble de ses adhérents.

Le tirage de la tombola -avec 17 superbes lots- se déroula pendant la dégustation des galettes confectionnées, avec art, par notre boulanger.

Pour clore dans la joie cette amicale réunion, le groupe folklorique « L'Alen » de SAINT-MAXIMIN, nous fit une belle démonstration de danses et chants provençaux.

Dates à retenir :

- 25 février à 14 H 30, en la salle polyvalente : loto des Cigales, doté de nombreux prix.
- 14 mars : visites du musée des mines de cuivre du CAP GARONNE, au PRADET et du jardin des oiseaux exotiques à LA LONDE. La restauration est prévue à HYERES, au Golf Hôtel. Prix de la journée : 180 F.

LE SYNDICAT D'ARROSAGE EN ASSEMBLÉE

Tous les usagers et ayants droit étaient invités dernièrement pour la 2^{ème} assemblée générale, salle polyvalente des Négadisses.

A l'ouverture de la séance, le quorum n'étant pas atteint, la séance fut levée et déclarée en assemblée générale extraordinaire.

A l'ordre du jour : lettre de M. Jean MORAUD, demandant le retrait de sa propriété du périmètre d'arrosage, demande rejetée par toute l'assemblée par vote à main levée.

Le Président présentait ensuite le compte financier de l'année 1994/1995, demandait une augmentation des cotisations pour l'année 1996 et une révision de la rémunération de la secrétaire. Ces deux demandes furent approuvées par l'assemblée.

Par ailleurs, les riverains du canal de Gan Mouret sont informés que les travaux de nettoyage auront lieu dans le courant du mois de février. La remise en eau du grand canal sera effectuée dès que les réparations seront terminées au lieu rue Notre Dame, devant l'église.

BASKET-BALL

Les Seniors gagnent contre BANDOL, avec un score de 81 à 65. Ils sont à ce stade de la compétition et après une dernière victoire face à GRIMAUD actuellement 2^{ème} du championnat. Toutes nos félicitations à l'équipe.

Matches Pré-Excellence Masculins B

Le 10/02/96 à 16 H 00 :

SAINTE-ANASTASIE/FREJUS

Le 17/02/96 à 16 H 30 :

DRAGUIGNAN/SAINTE-ANASTASIE

Matches Poussines Poule 1

Le 10/02/96 :

STE MAXIME/SAINTE-ANASTASIE

Le 18/02/96 :

SAINTE-ANASTASIE/LORGUES

Matches Poussins Poule 2

Le 10/02/96 :

SAINTE-ANASTASIE/FREJUS

Le 18/02/96 :

SALERNES/SAINTE-ANASTASIE

Matches Seniors Honneur Masculins

Le 18/02/96 à 10 H 00 :

SAINTE-ANASTASIE/LE PRADET

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'A.P.E.S.A. informe les parents d'élèves que le nouveau bureau élu à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 27 novembre se tient à leur disposition. Il se compose de :

- Mme TIFRA Isabelle, Présidente.
- Mme GLIOSCA Nicole, Vice-Présidente.
- Mme RAYNOUARD Florence, Secrétaire.
- Mme SUJET Anne, Trésorière.
- M. RAYNOUARD Marc, Secrétaire Adjoint.
- Mme SCHNEIDER Mireille, Trésorière Adjointe.
- M. MARQUËR Yves, Membre de droit.

Bonne année à tous !

CROSS DES ÉCOLES

Après plusieurs reports dus aux intempéries, le cross des écoles s'est déroulé au Pré de la Font, ce samedi 20 janvier. Organisé par les enseignants des écoles primaires et maternelles, les épreuves « par niveau scolaire » se sont succédées tout au long de la matinée devant de nombreux parents et en présence du Maire.

C'est finalement vers 11 Heures que les organisateurs s'affrontèrent en une ultime épreuve particulièrement édifiante quant à la forme insoupçonnée et à la verdeur de nombreux quadragénaires.

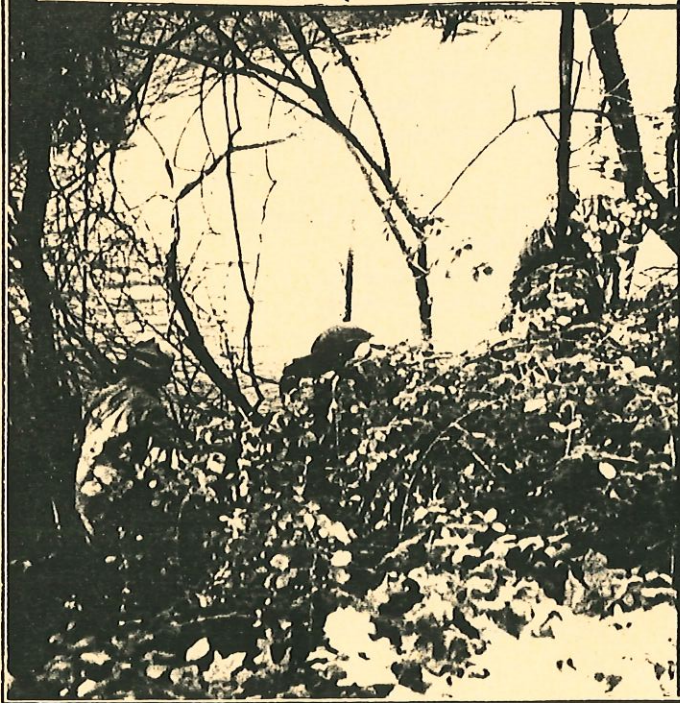
Un chocolat chaud et une galette des rois étaient servis aux participants par le personnel communal qui lui n'a donc pu, cette fois, participer à cette sympathique épreuve.

Merci aux organisateurs.

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 DÉCEMBRE AU 15 JANVIER

⇒ Crépissage du mur de soutènement à accès ouest de la rue Raynouard.

⇒ Débroussaillage des rives de l'Issole. Ce travail qui devrait légalement être accompli par les propriétaires riverains a été pris en charge occasionnellement par la Commune pour assurer un meilleur écoulement de l'eau (diminution des risques d'inondation) et pour des raisons esthétiques.



⇒ Entretien habituel des bâtiments communaux, écoles et restaurant scolaire notamment.

⇒ Entretien des réseaux pluviaux : Vallon de Trumian, chemin des Souquettes.

⇒ Rebouchage de nids de poule.



→ Plantations : 4 mûriers platanes sur le parking, derrière les bancs publics ; 2 oliviers parking et placette de l'ancienne cabine téléphonique ; plantes diverses, rue des Acacias (maison démolie).

⇒ Installation du chauffage à infrarouge dans la salle polyvalente (8 radiateurs de nouvelle conception à ondes ultracourtes).



Ci-dessus : un lourd chargement d'arbres et de plantes pour embellir le village.

Ci-contre : l'un des 8 radiateurs à rayonnement infrarouge mis en place.

LA COMPLAINTÉ DE LA BALANÇOIRE

Accrochée par mes deux anneaux
A mon portique de bois
A côté de ma compagne,
L'échelle aux barreaux de bois,
j'avais belle allure...

Dès mes débuts, je fus mise à rude épreuve
Par les petits enfants
Qui attendaient impatiemment leur tour
Pour s'asseoir sur mon siège.

En fin de journée, je n'en pouvais plus,
J'étais harassée.
Et mes anneaux s'usaient d'une façon
Inquiétante et anormale.

Un jour
Un vilain coupe d'un coup de couteau
L'une de mes cordes.
Et mon siège pendouilla longuement et
tristement
En attendant des jours meilleurs.

Je n'avais pas plus de fierté
Que mon amie l'échelle
Dont les barreaux avaient terminé leur vie
Dans la cheminée de l'abri voisin.

Un gentil papa rattacha pourtant mes cordes
Par un noeud
Qui ne résista pas.

On remplaça mes anneaux par des tout neufs
Et mes cordes devinrent
Des câbles gainés de plastique.

Je devais être invincible
Mais deux jours plus tard,
A l'abri de tout regard,
Je fus volée.

Des chaînes d'acier remplacèrent alors
Cordes et câbles.
Mais mes anneaux s'usaient toujours aussi vite.
Ils furent changés une fois, deux fois, trois fois...

Enfin, après bien des recherches
On attachait mes chaînes à des suspentes
A roulements à billes.

Depuis je roule, je vole,
Je fais presque le tour du portique.
Et, pour me tenir compagnie, on mit

A la place de ce qui restait de l'échelle
Une seconde balançoire.
Et nous voilà deux aujourd'hui
A faire la joie des petits enfants.

Pourvu que des vilains ne viennent pas encore
Nous martyriser ;
Car, alors, il n'y aura plus rien,
Sinon des larmes de regret
Et d'incompréhension devant la méchanceté
Des plus grands.
Parce qu'avec leurs petites mains,
Les petits ne peuvent pas faire de mal.